



Les Sentiers du Lys – Randonnée Pédestre Artannes-sur-Indre

L'association « Les Sentiers du Lys » a été créée le 7 octobre 1999 par Jean-Marie Olbert qui en fut le premier Président. Elle est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

La randonnée inaugurale a eu lieu le 24 octobre 1999.

Son but est de promouvoir la randonnée et les sports de pleine nature.

Elle est affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre sous le numéro depuis le 13 décembre 1999.

Son effectif évolue maintenant entre 80 et 100 adhérents.

Vous habitez Artannes-sur-Indre ou ses environs, vous souhaitez parcourir la région tourangelle en empruntant ses sentiers de randonnées, visitant ses petits villages pittoresques en étant accompagné de randonneurs connaissant parfaitement la région, n'hésitez pas.

Nous proposons à nos adhérents :

- 6 randonnées pédestres par mois de 8 à 15 km (1 à 2 dimanche(s) par mois et tous les jeudis).
- des randonnées occasionnelles ou à thème.
- 2 randonnées (Rando-Resto-Visite).
- 1 sortie de 3 jours située à une matinée de voiture.
- 1 séjour d'une semaine (Rando-Tourisme)

Comment y participer ?

- adhérer au club en payant une cotisation

Les randonnées sont alors toutes gratuites et une réduction est faite aux adhérents pour les sorties à thème.

➤ Des randonnées ouvertes au public

Ces randonnées font généralement l'objet d'un article dans la presse du vendredi. Elles sont payantes pour les non-adhérents au Club avec réduction pour les licenciés à la FFRandonnee.

Départs : Gymnase, rue du Bois de Plantes à Artannes-sur-Indre

Horaires d'été du 1 mai au 30 septembre (départ 08h30)

Horaires d'hiver du 1 octobre au 30 avril (départ 13h30)

Renseignements : [nous contacter](#)